



TC SL 1976 DES MÉTALLOS

MEMBRES DE L'UNITÉ CANPAR

31 juillet 2020

IMPORTANT : À tous les membres du Syndicat des Métallos travaillant chez Canpar

Bonjour.

Comme vous le savez sans doute déjà, un petit syndicat inconnu (NOWU) tente de remplacer votre syndicat (la section locale 1976 TC des Métallos) et votre convention collective.

Nous souhaitons vous informer de ce qui se passe et des répercussions sur votre convention collective et vous-même.

Le National Organized Workers Union (NOWU) ne compte que 2 000 membres et représente seulement cinq lieux de travail à Toronto (presque tous dans le domaine de la santé). Votre syndicat, le Syndicat des Métallos, compte sur la force de 850 000 membres en Amérique du Nord, dont 230 000 au Canada.

Dans les prochaines semaines, nous vous ferons parvenir d'autres renseignements : des explications sur les détails de votre nouvelle convention collective, les prochaines étapes, les répercussions d'un changement de syndicat sur vos droits, votre salaire, vos avantages sociaux, etc.

Nous reconnaissons que certains d'entre vous ont été exaspérés par le manque de communication. Justement, afin d'entendre vos préoccupations, nous effectuerons un nouveau sondage. Comme travailleur et membre, vous détenez des informations importantes pouvant guider le travail de votre syndicat. Il est important de nous les partager. En effet, la communication, que nous nous efforçons de rétablir, est par essence un échange. Il nous appartient tous de le rendre fructueux.

Dans un premier temps, voici quelques questions clés et réponses.

Comment un autre syndicat peut-il remplacer mon syndicat et ma convention collective actuels?

Pendant les trois derniers mois de toute convention collective (communément appelée «période ouverte»), le *Code canadien du travail* donne aux membres des unités de négociation le droit de cesser d'adhérer à leur syndicat et d'en choisir un autre. Durant cette «période ouverte», une demande de révocation de l'accréditation du syndicat en place peut être déposée auprès du Conseil canadien des relations industrielles (CCRI). Chez Canpar, le 1^{er} août 2020 constitue le premier jour de cette «période ouverte». Par conséquent, du 1^{er} août au 1^{er} novembre 2020, NOWU pourrait présenter une demande de révocation de l'accréditation du Syndicat des Métallos.

Quelles en seraient les conséquences sur mon travail et ma convention collective?

Si le petit syndicat local de la santé NOWU réussit, votre convention collective courante et la nouvelle convention récemment négociée disparaîtraient – **vous ne seriez protégés par aucune convention collective jusqu'à ce que NOWU en négocie une autre.**

Autrement dit, vous n'auriez pas de délégués syndicaux ni de procédures de règlement des griefs.

Au cours d'une période intérimaire, NOWU devra négocier une nouvelle convention collective avec Canpar qui remplacera votre convention collective en vigueur présentement.

Pendant les négociations, les dispositions de votre convention collective actuelle seraient gelées. **Toutefois, Canpar ne serait tenue d'aucune façon tenue de les respecter.** Lorsque cela survient, de nombreuses entreprises profitent généralement de cette période pour réduire les salaires, les avantages sociaux et les conditions de travail, et ainsi forcer les travailleurs à accepter des changements.

Le nouveau syndicat devra TOUT renégocier avec Canpar : salaires, horaires, heures de travail, vacances, capacité de Canpar à changer le statut d'employé de ses travailleurs à celui de propriétaire exploitant, pensions, avantages sociaux, heures supplémentaires. Le *Code canadien du travail* NE garantit AUCUNEMENT que des dispositions de votre convention collective avec la section locale 1976 TC-Métallos feraient partie d'une première nouvelle convention collective que pourrait négocier NOWU.

Dans le but d'améliorer les communications, nous mettons en place plusieurs moyens d'information syndicale ou pour faire connaître vos opinions à votre syndicat :

- Nouveau sondage auprès des membres – début août.
- Information par messagerie texte – inscrivez-vous en textant «CanparF» à 32323.
- Information par courriel – inscrivez-vous en envoyant un courriel à canparmétallos@métallos.ca et en indiquant «Canpar» dans la ligne d'objet.
- Information sur le site Web – <http://usw.to/3cL>.

Pour toute question, commentaires ou pour plus de renseignements, n'hésitez pas à communiquer avec nous au numéro : 514-526-8280 ou par courriel à nancy@1976usw.ca

En toute solidarité – TC section locale 1976 des Métallos